

**2010-2014**

**PROJET ÉDUCATIF**

**ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-LAURENT**

**Version adoptée le 18 mai 2010**

# Caractéristiques de l'établissement

## La clientèle et sa répartition

L'école secondaire Saint-Laurent reçoit environ 2 000 élèves. La clientèle scolaire est multiethnique: environ 70% des jeunes et 90% des mères sont nés hors Québec.

Les élèves sont répartis dans trois édifices qui se partagent des parcours complémentaires.

- L'édifice Saint-Germain reçoit des élèves du 1er cycle régulier ou adapté ainsi que des classes d'accueil.
- L'édifice Émile-Legault poursuit la formation des jeunes du 2<sup>e</sup> cycle, offre des services d'adaptation scolaire et reçoit des classes d'accueil.
- L'édifice Cardinal poursuit la formation des jeunes du 2<sup>e</sup> cycle en offrant le parcours de formation axé sur l'emploi et une préparation à entrer au DEP de 3<sup>e</sup> secondaire.

## Les forces en présence

- Les résultats obtenus en français, langue d'enseignement, sont remarquables.
- L'excellence des résultats de nos équipes sportives aux plans régional et provincial notamment en soccer et en basket-ball.
- Des activités intégrés à nos cours et parascolaires qui touchent différents domaines : culturel, sportif, entrepreneurial, communautaire et artistique.
- Des partenariats bien enracinés avec différents acteurs et organismes de la communauté laurentienne.

## Les défis à relever

- La communication avec les parents.
- La rétention de la clientèle lors du passage primaire-secondaire.
- La transmission du goût de poursuivre en français lors du passage aux études collégiales.

## Les indicateurs socio-économiques

L'école secondaire Saint-Laurent œuvre dans un environnement socio-économique difficile: en 2008-2009, sa population scolaire se situait au sommet (10) de l'indice du seuil de faible revenu tandis que son indice du milieu socio-économique (9) lui permettait de bénéficier de la stratégie d'intervention «**Agir autrement**» pour les écoles de milieu défavorisé.

Des ressources humaines ou des programmes de soutien à l'élève ont été ajoutés grâce à cette stratégie. Des ressources humaines telles qu'une travailleuse sociale, des correcteurs de français, des entraîneurs sportifs et une intervenante en toxicomanie font partie de la gamme des services mis en place en plus des autres services déjà offerts aux élèves. Des programmes de soutien tels que l'aide aux devoirs, « Alternative suspension », le suivi académique des athlètes et l'exploration de la formation professionnelle viennent s'ajouter et compléter un ensemble de programmes des plus intéressants.

# **Rôle et structure du projet éducatif**

## **Rôle et orientation**

Ce projet éducatif énonce, en lien avec la vision des principaux intervenants du milieu, les priorités de l'école au chapitre des valeurs éducatives et des axes de développement en correspondance avec la triple mission de l'école québécoise: instruire, socialiser, qualifier. Ce document contient les orientations retenues par l'équipe-école pour les prochaines années, la justification de ces choix et les axes de développement anticipés.

Le plan de la réussite actualisera ces orientations et objectifs en moyens à mettre en œuvre. À la fin de chaque année scolaire, il sera évalué en fonction des résultats attendus et des indicateurs préalablement fixés. Cette évaluation permettra de le réajuster pour l'année suivante.

## **La triple mission de l'école**

Les axes de développement retenus pour notre projet éducatif tiennent compte des trois axes de la mission de l'école et des trois visées du Programme de formation de l'école québécoise.

### **Instruire dans un monde du savoir**

L'ouverture à des sources culturelles planétaires et l'augmentation constante des connaissances exigent que l'école soutienne non seulement l'acquisition par les élèves d'une sélection de savoirs jugés aujourd'hui essentiels, mais aussi le développement de leur capacité à accéder à d'autres données dans des situations nouvelles.

### **Socialiser dans un monde pluraliste**

Nous adhérons à l'idée que l'école doit favoriser l'appartenance à la collectivité et l'apprentissage du vivre-ensemble. Nous voulons faire la promotion des valeurs démocratiques afin de contribuer à préparer les jeunes à exercer une citoyenneté responsable.

### **Qualifier dans un monde en changement**

L'école vise à rendre les jeunes aptes à réussir leurs parcours scolaires et à développer des compétences professionnelles. L'école doit soutenir l'orientation de chaque jeune vers la voie qui convient à ses aspirations et à son potentiel afin qu'il devienne un apprenant perpétuel dans un monde en changement.

## **Les trois visées du Programme de formation**

Les visées du Programme de formation fournissent une trajectoire commune à l'ensemble des interventions éducatives et donnent à penser que l'école ne fait pas qu'outiller l'élève, elle lui fait aussi voir une vie à réaliser, une société à faire évoluer, un environnement à sauvegarder.

### **Construction d'une vision du monde**

L'école exerce une réelle influence sur la vision du monde des jeunes et l'accès à un large répertoire de connaissances ainsi qu'à des sources culturelles variées constitue un terreau fertile pour construire ce regard et abattre les préjugés.

### **Structuration de l'identité**

L'école offre au jeune l'occasion de mettre à profit ses ressources et ses talents en se mesurant aux autres, en exploitant mieux ses forces et en repoussant ses limites, devenant ainsi un lieu de structuration de l'identité personnelle, sociale et culturelle.

### **Développement du pouvoir d'action**

Savoir-agir pour faire face à la complexité des enjeux actuels doit prendre appui sur une vision du monde cohérente et une identité affirmée. Le jeune doit apprendre à agir de façon efficace, ce qui implique l'intégration de ses connaissances et de ses savoir-faire.

# Les orientations générales

## **INSTRUIRE**

1. L'école développe chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française

## **SOCIALISER**

2. L'école favorise le «vivre-ensemble» chez ses élèves
3. L'école accroît sa collaboration avec le milieu familial

## **QUALIFIER**

4. L'école favorise la réussite scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de l'élève
5. L'école favorise la continuité du parcours scolaire et lutte contre le décrochage

### **L'école développe chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française**

#### Justification du choix de cette orientation

- *Vivre ensemble en français* est un enjeu de la Commission scolaire.
- La maîtrise de langue est une condition d'accès à l'ensemble des autres savoirs.
- La bonne maîtrise de la lecture a une valeur prédictive de la réussite scolaire.
- La faiblesse des garçons dans la maîtrise du français.
- La marque d'appartenance à la culture québécoise.
- L'importance pour les études supérieures.
- Une condition future d'emploi.
- La communication écrite gagne en importance dans les nouvelles technologies.

#### Les objectifs liés à cette orientation

- 1.1 Développer le goût de la lecture et de l'écriture chez les élèves.
- 1.2 Utiliser les diverses technologies de l'information.
- 1.3 Responsabiliser l'ensemble du personnel à l'amélioration de la langue parlée et écrite.

### **L'école favorise le «vivre ensemble» chez ses élèves**

#### Justification du choix de cette orientation

- «Vivre ensemble et citoyenneté» est un domaine général de formation du Programme de formation de l'école québécoise.
- «Vivre ensemble en français» représente une priorité de la Commission scolaire.
- Le taux élevé d'inscriptions dans les cégeps anglophones.
- La clientèle scolaire est multiethnique: plus de 60 langues maternelles différentes.
- Certains groupes ethniques ont tendance à se replier sur eux-mêmes.
- L'école est un lieu d'apprentissage de la démocratie.
- L'action communautaire est de plus en plus sollicitée pour faire face aux problèmes actuels.

#### Les objectifs liés à cette orientation

- 2.1 Impliquer les élèves dans des projets d'engagement social.
- 2.2 Encourager les relations interpersonnelles harmonieuses.
- 2.3 Accroître le sentiment d'appartenance.

### **L'école accroît sa collaboration avec le milieu familial**

#### Justification du choix de cette orientation

- Les parents sont des partenaires importants pour permettre à l'école d'accomplir sa mission éducative auprès des jeunes.
- L'école doit faire connaître *sa culture* dans un environnement culturel multiple.
- L'école a le devoir d'informer les parents du cheminement de leur jeune.
- La collaboration des parents est nécessaire pour combattre l'absentéisme et prévenir le décrochage.
- L'école doit informer les parents de son code de vie et de ses exigences particulières.
- L'école doit gagner la confiance des parents de sa communauté éducative qui choisissent souvent d'autre écoles privées ou publiques pour leurs enfants.

#### Les objectifs liés à cette orientation

- 3.1 Diversifier les moyens de communication entre l'école et la famille.
- 3.2 Informer régulièrement les parents sur le cheminement de leur jeune.
- 3.3 Informer les parents sur la mission et les réalisations de l'école.
- 3.4 Favoriser la collaboration et la participation des parents à la vie scolaire.
- 3.5 Uniformiser les exigences méthodologiques des enseignants.

### **L'école favorise la réussite scolaire par un soutien aux apprentissages adapté à la situation de l'élève**

#### Justification du choix de cette orientation

- La réussite du plus grand nombre est la Mission première de l'école.
- «Intervenir tôt» est une orientation du plan stratégique de la Commission scolaire 2010-2014.
- L'importance de la réussite en mathématique pour le choix des parcours et l'inscription au cégep.
- La «fragilité» des bons résultats obtenus en mathématique ces dernières années.
- L'importance de la concertation et la prévention pour prévenir l'échec scolaire, tel qu'indiqué dans la stratégie «Agir autrement».

## Les objectifs liés à cette orientation

- 4.1 Améliorer la réussite en mathématique et en consolider les apprentissages tout au long des parcours de formation.
- 4.2 Intervenir auprès des élèves à risque.

## **Orientation générale 5**

## **QUALIFIER**

### **L'école favorise la continuité du parcours scolaire et lutte contre le décrochage**

#### Justification du choix de cette orientation

- L'amélioration de la persévérance scolaire est un objectif du plan stratégique 2010-2014 de notre Commission scolaire.
- Le Programme de formation prévoit des passerelles et des voies différentes selon les intérêts et les capacités des élèves dès le 2<sup>e</sup> cycle.
- Les jeunes ont besoin d'être guidés tôt dans leur cheminement et de donner un sens à leurs apprentissages.

#### Les objectifs liés à cette orientation

- 5.1 Différencier l'action éducative et les parcours scolaires.
- 5.2 Encourager la persévérance scolaire.
- 5.3 Intensifier l'approche orientante.